

**RAPPORT DE LA COMMISSION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Jean-François Chapuisat et consorts au nom du groupe Vert'libéral -
Pour une solution de visioconférence fiable, conviviale, et sécurisée !**

1. PREAMBULE

La Commission thématique des systèmes d'information (CTSI) s'est réunie le mardi 15 septembre 2020 à la salle du Bicentenaire, Pl. du Château 6 à Lausanne, pour traiter de cet objet.

Elle était composée de M. Maurice Neyroud (président et rapporteur), de Mmes et MM. les député-e-s Taraneh Aminian, Stéphane Balet, Céline Baux, Carine Carvalho, Jean-François Chapuisat, Nicolas Croci Torti, Maurice Gay, Yann Glayre, Daniel Meienberger, Etienne Räss, Alexandre Rydlo et Carole Schelker.

Excusés : MM. Philippe Jobin et Didier Lohri

M. Patrick Amaru, directeur général de la direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) était également présent alors que Mme Nuria Gorrite, cheffe du DIRH, s'est excusée à la dernière minute, le Conseil d'Etat ayant dû annoncer des mesures en urgence relatives à la pandémie du Covid-19.

M. Cédric Aeschlimann, secrétaire de commission, était présent à la séance, alors que M. Yvan Cornu, secrétaire attitré, a rédigé les notes de séance, ce dont nous le remercions.

2. POSITION DU POSTULANT

Le postulant a déposé simultanément une motion et un postulat. La motion demande de pérenniser la possibilité de tenir certaines séances de commissions en visioconférence. Elle a été renvoyée à la Commission des institutions et des droits politiques (CIDROPOL) qui l'a examinée le 1^{er} septembre dernier. Dans le présent postulat, examiné par la CTSI, il demande au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de mettre en place une solution pour les visioconférences qui soit fiable, conviviale, sécurisée, et si possible locale.

Il rappelle brièvement l'historique de la solution Webex (fournie par la société Cisco) qui a été mise en place d'urgence par la DGNSI et qui, dans un premier temps, utilisait des serveurs localisés aux États-Unis, ce qui posait un problème de confidentialité et de sécurité des données. Passée cette urgence, le député demande dans le futur d'étudier la meilleure solution possible de visioconférence, de préférence locale.

Suite au dépôt de ce texte, le postulant a été approché par la société Atracsys Interactive qui lui a montré une solution qui pourrait répondre aux besoins pour la tenue de séances de commissions en visioconférence. Sans vouloir faire de publicité pour ce fournisseur, il a trouvé tout de même intéressant d'informer la CTSI de l'existence d'une telle possibilité. (Le postulant a tenu à préciser qu'il n'a strictement aucun intérêt dans cette société). Cet outil est basé sur des logiciels libres, en l'occurrence il s'agit de l'application Jitsi. Selon le postulant, l'avantage est notamment que le code du logiciel est accessible par tous les ingénieurs qui peuvent même l'améliorer. Le système dans son entier peut être géré et hébergé par la DGNSI, sans devoir passer par une société externe.

Il commente les diverses fonctionnalités offertes par l'application qui paraissent de premier abord assez simples d'utilisation, avec par exemple un trombinoscope qui permet de voir tous les participants, une icône pour la prise de parole, un système de vote et la possibilité d'enregistrer la séance.

En conclusion, le postulant indique qu'il y a en Suisse romande différentes sociétés informatiques qui développent ce type de solution avec des logiciels libres.

3. POSITION DU CONSEIL D'ETAT / DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA DGNSI

Le Conseil d'Etat est très sensible aux demandes exprimées dans le postulat, en particulier celle relative à la confidentialité des données.

Choix de la solution Webex de Cisco

Le directeur général de la DGNSI explique que le choix de la solution Webex découle de la situation d'urgence à laquelle il a fallu faire face début mars 2020, en pleine crise du Covid-19. La DGNSI s'est retrouvée dans l'obligation de mettre à disposition une solution de visioconférence le plus rapidement possible afin que l'administration puisse continuer à travailler. Webex avait déjà pu être testé car il est entièrement intégré dans le contrat Cisco qui comprend la téléphonie au sein de l'administration cantonale. En effet, au fil des années, Cisco a complété sa gamme avec de la communication dite unifiée, comme par exemple le logiciel Jabber qui propose notamment la téléphonie sur internet, ou justement Webex qui offre des services de visioconférence. On peut dire que ces nouveaux outils sont mis « gratuitement » à disposition de l'Etat, car ils sont inclus dans le contrat avec Cisco.

Webex a permis de répondre aux besoins de tenir des séances à distance dans cette phase d'urgence, même si la DGNSI s'est rapidement rendue compte des risques potentiels de cette solution qui était hébergée aux États-Unis. Face à cette situation, il a tout de suite été demandé à Cisco de faire une proposition pour un hébergement en Europe afin de réduire ce risque, ce qui a rapidement été possible. Dans l'idéal, il serait effectivement préférable d'avoir des données stockées en Suisse. L'État de Vaud a dû payer un montant relativement faible, entre 10'000 et 20'000 francs, pour compenser le travail des ingénieurs de Cisco qui ont migré les données depuis les États-Unis sur des serveurs en Europe.

Pesée d'intérêt entre les risques d'hébergement à l'étranger et les coûts de gestion

Face au risque résiduel d'un hébergement en Europe, somme toute bien maîtrisé, il faudra faire une pesée des intérêts avec des solutions suisses de type Infomaniak ou Nimag dont l'intégration aurait un coût non négligeable. Il faut savoir que Webex peut par exemple déjà s'appuyer sur le carnet d'adresses de l'État de Vaud qui permet de lancer une invitation dans la messagerie Outlook en lien avec la séance Webex. Pour des solutions Open source, la DGNSI devrait prendre en charge l'intégration de la solution au système de l'administration cantonale.

Certes, avec une solution Open source, la DGNSI n'aurait pas de coûts en termes de licences, mais les frais augmenteraient en termes de gestion de l'outil. A l'heure actuelle, il n'y a pas de ressource (ETP) affectée à temps plein à la gestion de Jabber et Webex, par contre la DGNSI devrait disposer de collaborateur(s) pour gérer une solution Open source qui évolue beaucoup plus rapidement du fait de la communauté des utilisateurs.

Il convient de noter que la DGNSI a collaboré dès le début du processus avec la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) afin de choisir une solution compatible avec celle de l'administration fédérale et si possible d'autres cantons. A l'heure actuelle, la CSI recommande Webex de Cisco ou Teams de Microsoft, mais le directeur général de la DGNSI est évidemment conscient que cela ne répond que partiellement à la problématique de confidentialité et de sécurité des données.

A l'évidence, il faut mener une étude sur les avantages et les inconvénients de la solution Webex par rapport à d'autres options plus locales. Au final, il appartiendra au Conseil d'État de prendre une décision sachant qu'en principe les données confidentielles, notamment échangées lors de séances de commissions, doivent être sauvegardées sur le territoire suisse.

En conclusion, le directeur général est positif par rapport à ce postulat étant donné que la DGNSI va de toute façon devoir conduire une étude comparative entre différentes solutions de visioconférence.

Fonctionnalités pour la tenue de séance de commissions en visioconférence

Il a encore été mentionné quelques fonctionnalités importantes à la tenue de séances de commissions en visioconférence. Outre les aspects sécuritaires déjà évoqués, Webex Teams n'offre pas (encore) la possibilité de voir une mosaïque (trombinoscope) comportant le portrait de tous les participants ; certains députés peuvent accéder à la plateforme via un lien internet, mais ils leur manquent alors la fonctionnalité de messages (chat) et leur connexion est souvent moins stable, un accès unique serait plus efficace ; il serait aussi utile d'avoir un système de vote surtout quand il y a beaucoup d'articles à traiter ; il faudrait disposer de matériel de visioconférence (image et son) lorsque plusieurs personnes sont réunies ensemble dans une même salle (p. ex. la Conseillère d'État accompagnée de plusieurs collaborateurs). Ces aspects pratiques devraient être inclus dans le cahier des charges du fournisseur de la solution.

D'une part les problèmes viennent des utilisateurs eux-mêmes et d'autre part du choix des versions. Le Secrétariat général du Grand Conseil a rapidement opté pour la version Webex Teams, et n'a pas souhaité passer ensuite sur Webex Meetings qui offrait des options supplémentaires, justement pour éviter une confusion auprès des utilisateurs.

4. DISCUSSION GÉNÉRALE

En résumé, les discussions ci-après ont porté sur deux enjeux majeurs :

- le choix d'une solution de visioconférence **unique et commune** aussi bien pour le Grand Conseil que pour l'ensemble de l'administration cantonale vaudoise (ACV) ;
- l'étude d'une solution obligatoirement **locale** de manière à garantir la sécurité et la confidentialité des données et qui serait une alternative à Webex, solution fournie par l'entreprise informatique américaine Cisco.

Utilisation de la même solution de visioconférence pour le Grand Conseil et l'ACV !

Il paraît sensé que la solution de visioconférence réponde plus largement aux besoins de l'ensemble de l'administration cantonale vaudoise (ACV), d'autant plus que le Conseil d'État et les services sont systématiquement représentés dans les séances des commissions du Grand Conseil.

Même si la visioconférence devait être refusée pour les commissions du Grand Conseil, l'administration doit de toute manière se doter d'une solution fiable, conviviale et sécurisée prête à être utilisée immédiatement en cas d'urgence. Le périmètre du postulat ne doit donc pas se limiter à l'utilisation d'un outil de visioconférence par le Grand Conseil, mais bien inclure l'ACV.

Cette période de Covid-19 pose une question institutionnelle relative au développement du télétravail au sein de l'ACV et en conséquence à la tenue régulière de séances à distance en mode de visioconférence. En effet, ce postulat engage une réflexion essentielle sur la place du travail. Des études récentes des universités de Lausanne et Zurich, quant à l'impact du confinement sur la vie des gens, montrent qu'ils sont plutôt contents d'avoir eu accès au télétravail, surtout ceux qui l'ont expérimenté pour la première fois. Ce constat est important par rapport à la réflexion sur les outils informatiques, car la sécurité et la confidentialité touchent de multiples services de l'administration, tels que les ressources humaines, la justice, la police ou l'administration fiscale.

Le canton de Vaud a déjà une politique de télétravail qui va certainement évoluer suite au confinement ; tant les services RH qu'informatiques vont devoir trouver des solutions pérennes pour un grand nombre de collaborateurs.

Solution locale de visioconférence

La CTSI note avec satisfaction que le Conseil d'État a déjà entamé une réflexion relative à l'utilisation d'une solution Open source qui pourrait être hébergée sur les serveurs de la DGNSI, mais au moment du choix il faudra prendre en compte les coûts supplémentaires d'intégration et de gestion. Par contre, selon le directeur général de la DGNSI, la gestion et l'évolution d'une telle solution devront être externalisées car la stratégie de la DGNSI n'est pas d'engager des développeurs à plein temps pour ce type de systèmes.

Aspects financiers : le postulant doute que l'on puisse parler d'une solution gratuite quand elle est mise à disposition par un grand fournisseur international avec lequel on risque de créer une dépendance. Concrètement, il aimerait savoir combien coûterait exactement un logiciel de visioconférence Open source à l'échelle de l'administration cantonale et du Grand Conseil.

Quelle que soit la solution choisie, elle se doit d'être pragmatique par rapport aux besoins des utilisateurs, mais il est suggéré que la DGNSI ait les moyens de faire du développement à l'interne sur un logiciel Open source, en engageant des ingénieurs dédiés à cette tâche.

Une commissaire trouve inquiétant d'être dépendant à ce point des grosses multinationales informatiques ; à un moment donné il faudra savoir rompre avec cette dépendance et investir dans des solutions libres, développées à l'interne ou localement par des ingénieurs formés dans nos hautes écoles. Selon elle, ces solutions locales seront rentables à moyen et long terme. Le directeur général de la DGNSI admet que la réduction du degré de dépendance vis-à-vis de solutions américaines ou chinoises peut être un objectif mais avec des coûts raisonnables. En effet, se rendre entièrement indépendant reviendrait à construire des usines pour fabriquer des microprocesseurs ou des ordinateurs, ce qui ne semble guère réalisable.

Le postulat pose une question politique relativement simple, celle de savoir si le Grand Conseil veut pousser le Conseil d'État à changer sa solution de visioconférence Webex qui a été choisie parce qu'il s'agit d'un outil de qualité déjà bien intégré sur les systèmes existants de l'État et ainsi utilisable rapidement.

Au-delà du problème de stockage des données, il est relevé que les principales plateformes de visioconférence ont toutes été victimes de hackers, ceci malgré des algorithmes de cryptages complexes. Il faudra apporter une attention continue aux failles de sécurité quel que soit le système choisi.

5. VOTES SUR LA PRISE EN CONSIDÉRATION DU POSTULAT

Un commissaire propose d'amender la conclusion du postulat en enlevant la locution « si possible » relative à l'étude d'une solution locale. Un éventuel changement de solution n'a de sens que s'il permet de récupérer notre autonomie par rapport à l'hébergement des données.

L'amendement proposé est le suivant, ce qui correspond à une prise en considération partielle du postulat :

Je demande au Conseil d'État d'étudier la possibilité de mettre en place une solution pour les visioconférences qui soit fiable, conviviale, sécurisée, et ~~si possible~~ locale.

Vote sur la recommandation de prise en considération partielle du postulat :

La commission thématique des systèmes d'information (CTSI) recommande au Grand Conseil de prendre en considération partiellement ce postulat.

Chardonne, le 08 octobre 2020

*Le rapporteur :
(Signé) Maurice Neyroud*